



405, promenade des Anglais - BP 3087
06202 Nice Cedex03
tél. : 04 89 98 10 14 - fax : 04 89 98 10 05

C/o COFHUAT
21 boulevard de Grenelle
75015 Paris
tél. : 01 40 40 70 83 - fax : 01 40 40 70

Association TGV Provence Côte D'Azur

Validation du projet INTERREG ARCOMED

- **2006 : l'année du positionnement européen de l'Association**

Après le succès du débat public sur la LGV PACA en 2005 et la décision de Réseau Ferré de France du 5 décembre 2005 de poursuivre les études sur la LGV PACA, l'Association est aujourd'hui à une période charnière de son mandat. Depuis 2003, elle assure efficacement la promotion du projet LGV PACA auprès des instances françaises compétentes.

L'adhésion de la Principauté de Monaco en janvier 2006 constitue un signal fort pour donner au projet LGV PACA la dimension européenne qui doit être la sienne. Aujourd'hui, l'Association n'est plus seulement présente en région. Sa présence à l'international n'a cessé de s'accroître depuis 2005.

En 2006, l'Association souhaite renforcer son positionnement européen. En mars 2006, François Leblond, Président de l'Association, a remis à Jacques Barrot, vice-président de la Commission européenne et Commissaire européen aux Transports, le dossier complet de présentation du projet LGV Provence Côte d'Azur.

Afin de faire vivre l'arc méditerranéen, l'Association projette de mettre en place plusieurs initiatives d'envergure européenne.

- **à l'automne 2006, organisation à Nice d'un Colloque des Villes de l'arc Méditerranéen.** Ce colloque vise à réunir les acteurs clés des grandes agglomérations de l'arc méditerranéen (de Valencia en Espagne à Napoli en Italie) et a pour objet d'échanger sur ce qui pourrait devenir une vision commune des transports au sein de l'arc méditerranéen (développement de la Grande Vitesse et des autoroutes de la mer en particulier). Il pourrait constituer à ce titre l'acte de naissance d'un arc méditerranéen des villes. Ce colloque sera une première du genre.
- **Au cours de l'été 2007, organisation d'une summer school,** en collaboration avec la Fédération internationale pour l'Habitat, l'Urbanisme et l'Aménagement du Territoire (FIHUAT) dont le thème serait : « l'urbanisation technologique dans l'arc méditerranéen ».

Ces initiatives permettront à l'Association de renforcer les liens déjà scellés avec les acteurs italiens et espagnols et de développer de nouvelles relations transnationales avec d'autres acteurs de l'arc méditerranéen : villes, universités etc.

Afin de souligner qu'une nouvelle étape a été franchie en faveur du renforcement du caractère européen de son mandat, le Président de l'Association, M. le Préfet François Leblond, propose aujourd'hui de compléter l'intitulé : Association TGV Provence Côte d'Azur avec **Arc Méditerranéen**.

(La dernière Tribune de François Leblond de Marc 2006 est disponible sur le site de l'Association TGV Provence Côte d'Azur : www.lgvazur.net)

II. Le projet INTERREG ARCOMED

- **Le programme INTERREG IIIB MEDOCC**

L'initiative communautaire INTERREG III fait partie des instruments de politique régionale communautaire. Elle est essentiellement destinée à favoriser un développement harmonieux et durable des territoires. Elle préconise la formation de partenariats dépassant les frontières pour un aménagement équilibré des territoires pluri-régionaux.

Le programme INTERREG comporte trois volets :

Volet A : la coopération transfrontalière : promotion d'un développement régional intégré entre les régions transfrontalières.

Volet B : la coopération transnationale : contribution à une intégration territoriale dans toute l'Union européenne.

Volet C : la coopération interrégionale : amélioration de l'efficacité des politiques et d'outils de développement régional cohérent, par le biais d'une coopération interrégionale.

Afin de parvenir à un développement équilibré et afin d'accroître la compétitivité dans le bassin méditerranéen, l'UE co-finance par le biais du programme INTERREG IIIB MEDOCC (Espaces de la Méditerranée Occidentale) des projets ayant pour objectif de contribuer au renforcement du niveau d'intégration économique et territoriale de l'Europe du Sud.

Le programme MEDOCC vise à favoriser la cohésion des territoires et de l'espace dans la méditerranée occidentale. L'enjeu principal est de diffuser des pôles de croissance à l'ensemble de l'arc sud ouest européen et de constituer une zone d'intégration économique d'importance mondiale.

Pour atteindre ces objectifs, la mise en cohérence des politiques territoriales est fondamentale. Les priorités définies par le programme INTERREG IIIB MEDOCC sont au nombre de quatre :

- structuration du bassin méditerranéen pour la valorisation et le renforcement des liens économiques, sociaux et culturels.
- mise en cohérence des stratégies de développement territorial et des systèmes urbains
- amélioration de l'accès aux territoires, promotion des transports intermodaux et plus respectueux de l'environnement et développement de la société de l'information
- Protection de l'environnement, valorisation du patrimoine et prévention des risques.

Les coopérations transnationales mises en place dans le cadre du programme MEDOCC doivent permettre de renforcer les capacités et le savoir faire des différents acteurs à travers le développement de projets relevant d'une problématique commune.

La présentation du programme INTERREG IIIB MEDOCC est disponible sur le site Internet : <http://www.interreg-medocc.org/>

www.lgvazur.net

- **Le projet ARCOMED**

Le 30 septembre 2005, la région Provence Alpes Côte d'Azur, les régions Ligurie, Languedoc Roussillon et Catalogne, les chambres de commerce et d'industrie de la Ligurie, des régions Languedoc Roussillon et Provence Alpes Côte d'Azur Corse et l'Association TGV Provence Côte d'Azur ont déposé un dossier INTERREG MEDOCC, intitulé ARCOMED.

Le projet ARCOMED vise à mettre en commun les différentes liaisons ferroviaires nouvelles à grande vitesse de la façade méditerranéenne sur lesquelles travaillent la France, l'Espagne et l'Italie, à analyser les effets réseau et leur potentiel socio-économique et à promouvoir au niveau régional, national et européen le concept d'arc méditerranéen. Il s'inscrit dans le cadre de la mesure 1 de l'axe 3 du programme MEDOCC : « améliorer l'accès aux territoires ».

A partir du constat selon lequel les projets de LGV sont aujourd'hui conçus sans véritable logique entre eux et selon une dominante Nord-Sud, l'ambition du projet ARCOMED est de faire émerger un vaste projet d'aménagement de la façade sud de l'Union européenne, comparable à ce que fut en son temps le PBKA (Paris-Bruxelles-Köln-Amsterdam) au nord de l'Europe, plus connu aujourd'hui sous le nom de Thalys.

Le projet s'inscrit dans le contexte de la révision des réseaux transeuropéens de transport (RTE T) et de la nouvelle programmation régionale 2007-2013, afin de promouvoir le concept d'arc méditerranéen et d'aboutir à sa reconnaissance par les autorités nationales et européennes.

Le projet a une triple dimension : il s'agit de coordonner et d'intégrer les approches des différents acteurs concernés par les projets ferroviaires de la façade méditerranéenne pour aboutir à une véritable approche transnationale et transversale, analyser la légitimité ouest-est des différents projets et promouvoir l'existence d'un arc méditerranéen.

Sa mise en place doit passer par trois actions phare :

- la mise en commun et en cohérence des données de projets ferroviaires existants, tant au niveau des caractéristiques techniques, que des analyses socio-économiques, que des éléments de stratégie territoriale.
- l'analyse des effets réseau, du potentiel socio-économique d'un tel réseau et des éléments manquants de valorisation optimale de l'arc
- la promotion au niveau régional, national et européen, du concept d'arc méditerranéen, par le biais d'une véritable stratégie de communication et d'organisation d'évènements.

- **Les partenaires du projet ARCOMED**

En fédérant des acteurs clés de l'aménagement du territoire dans les quatre régions de la façade méditerranéenne, tant au niveau politique qu'économique, le projet ARCOMED offre un espace de travail et de coopération unique sur la façade méditerranéenne. Il doit contribuer au renforcement d'une prise de conscience du fait transnational.

Le projet regroupe huit partenaires français, italiens ou espagnols :

- **la région Provence Alpes Côte d'Azur** (chef de file du projet) – France
- **l'Association Provence Alpes Côte d'Azur** – France
- **la région Languedoc-Roussillon** – France
- **la Chambre régionale de Commerce et d'Industrie Provence Alpes Côte d'Azur Corse** – France
- **la Chambre régionale de Commerce et d'Industrie Languedoc Roussillon** – France.
- **la région Ligurie** – Italie.
- **l'Unioncamere Liguria** – Italie
- **la Generalitat de Catalunya** – Espagne.

Le dossier INTERREG MEDOCC déposé pour le projet ARCOMED précise que « le partenariat d'ARCOMED a vocation à rester ouvert : d'autres régions, comme la Lombardie ou la Generalitat Valenciana sont invitées à venir rejoindre le projet et les autorités nationales dans le domaine de l'infrastructure ferroviaire sont susceptibles de participer à terme au projet, tout comme les acteurs nationaux de l'équipement et de l'aménagement du territoire ».

- **Déroulement et mise en œuvre technique du projet**

Suite à l'annonce de la validation du Projet ARCOMED par le secrétariat technique conjoint du programme INTERREG IIIB MEDOCC, le projet va maintenant pouvoir entrer dans sa phase opérationnelle. L'Association TGV Provence Côte d'Azur, au côté de la région Provence Alpes Côte d'Azur, chef de file du projet, a la charge de l'animation du dispositif prévu par ARCOMED.

Le projet peut être découpé en trois phases distinctes correspondant aux trois volets distincts présentés ci-dessus :

Phase 1 : Mise en commun et en cohérence des données des projets existants.

- Action 1.1 : Echange des données des projets ferroviaires de l'axe des éléments de stratégie territoriale et mise en cohérence de ces différents éléments.
- Action 1.2 : identification des éléments manquants à la valorisation optimale de l'axe en terme d'infrastructures et de système.
- Action 1.3 : échanges et prises de contact avec les acteurs concernés.

Phase 2 : Analyse des effets réseau et des éléments manquants

- Action 2.1 : Analyse des avantages supplémentaires et des effets réseau induits par la réalisation des projets pour tous les modes de transport
- Action 2.2 : Analyse des effets socio-économique de l'arc structuré et complet.
- Action 2.3 : développement et rédaction d'un argumentaire sur l'arc méditerranéen.

Phase 3 : Promotion de l'arc méditerranéen

- Action 3.1 : Editions de documents : brochures etc.
- Actions 3.2 : organisation d'évènements de communication au niveau régionaux et nationaux
- Actions 3.3 : Organisation d'un évènement de communication au niveau européen.

Le projet conduira notamment à la réalisation de séminaires et de colloques d'envergure régionale, nationale et européenne sur les transports dans l'arc méditerranéen, à la création d'une base de données commune et à la création de divers supports de communication : cartes, site web, publications, productions multimédias etc. Il permettra entre autre de réaliser un certain nombre d'études complémentaires dont les conclusions devront être portées à la connaissance de l'ensemble des parties prenantes pour éclairer les choix à retenir pour les projets de LGV le long de l'arc méditerranéen.

La 1^{ère} réunion du comité de pilotage d'ARCOMED se tiendra avant l'été 2006. Dans le cadre de cette première rencontre « de lancement », chaque partenaire désignera un responsable politique et un responsable technique du projet. Les responsables ainsi choisis auront pour mission de suivre et de participer au projet tout au long de sa mise en œuvre.

Au total, le projet mobilisera près d'un million d'euros co-financé à 50% par les fonds communautaires. Sa mise en œuvre devrait durer jusqu'à fin 2007.